

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 février 2016 complétant l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre

NOR : AFSZ1630096A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1^{er} ;
Vu l'arrêté du 12 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Centre :

1° Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2°, b) de l'article D. 1432-15 :
M. Pierre BOUFFART, suppléant, désigné par l'Union professionnelle artisanale, en remplacement de M. Jean-Pierre MENARD.

b) Au titre du I (2°, c) de l'article D. 1432-15 :
Mme Cendrine CHERON, titulaire ; M. Jean-Yves TEMMERMAN, suppléant, désignés par la Mutualité sociale agricole.

2° Représentants des collectivités territoriales :

Au titre du I (3°, b) de l'article D. 1432-15 :
Mme Nicole PROGIN, titulaire, Mme Monique GIBOTTEAU, suppléante ; Mme Sophie BERTRAND, suppléante, désignées par l'Assemblée des départements de France.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 23 février 2016.

MARISOL TOURAINE